BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1130

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

534 086 756 RCS Saint-Nazaire.
RENO'MATIC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7500 EUR.
Adresse : 27, rue des Champs Francs, 44210 Pornic.
Date de commencement d'activité : 28 octobre 2024.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PUBLICITE AU FUSION DES SOCIETES APOLOMA (absorbante) et RENO'MATIC (absorbée) établi conformément aux dispositions de l'article R. 236-2 du Code de commerce. Pour la société absorbante (adresse du siège où peut être consulté le projet de traité de fusion) : La Société APOLOMA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.498.131 euros, dont le siège social est situé 13 avenue de Thalie - 44470 CARQUEFOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 824 779 375 RCS NANTES, Pour la société absorbée : La société RENO'MATIC, Société par actions simplifiée au capital de 7.500 euros, dont le siège social est situé 27 rue des Champs Francs - 44120 PORNIC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 534 086 756 RCS SAINT- NAZAIRE, L'évaluation de l'actif et du passif de la société RENO'MATIC dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif: 57.163 €, Passif: 183.617 €, Apport net : -156.014 €. Régime : la société APOLOMA détenant la totalité des titres composant le capital social de la société RENO'MATIC, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L. 236-11 du Code ce commerce, de sorte que l'apport de la société RENO'MATIC ne sera pas rémunéré par l'attribution de parts et ne donnera pas lieu à augmentation du capital social de la société APOLOMA. En conséquence, aucun rapport d'échange n'a été établi. Date d'effet prévue pour l'opération : rétroactivement au 1er janvier 2024, Un projet de traité de fusion a été signé par les deux sociétés en date du 28 octobre 2024. Date du projet commun de fusion : au plus tard le 31 décembre 2024. Les date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 30 octobre au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE et le 29 octobre 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES..